

Attestation de compétence - formation du personnel d'encadrement de chantier à la prévention des risques liés à l'amiante - travaux de sous-section 4

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 2200264F — Mise à jour : 20 janvier 2026

Organisme responsable : **FORMATION BOUQUINET**

Contenu

Objectifs

Descriptif général des compétences constituant la certification

connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et l'effet synergique du tabagisme

connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs, droit de retrait en cas de danger grave et imminent

connaître la réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés

connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante

connaître les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées

être capable de transmettre aux opérateurs l'information sur la prévention des risques liés à l'amiante

Les points suivants font notamment l'objet de mises en situation sur des plates-formes pédagogiques

être capable d'appliquer les conclusions de l'évaluation des risques, de choisir des méthodes de travail et de définir des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement

Sont notamment visées

les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle

les procédures de décontamination du personnel et des équipements

la mise en oeuvre des moyens permettant d'assurer les conditions optimales d'aéraulique de chantier

les procédures d'entrée et de sortie de zone confinée

être capable d'expliquer aux opérateurs et savoir transmettre le savoir-faire afin de leur faire appliquer ces méthodes et procédures, de s'assurer de la mise en oeuvre des équipements de protection collective adaptés en fonction des conditions et des caractéristiques particulières du travail

assurer l'application des consignes et des savoir-faire relatifs aux conditions d'utilisation et de maintenance de ces équipements, notamment leur entretien et leur remplacement

être capable de choisir des EPI adaptés, de mettre en oeuvre toutes les mesures correctives nécessaires à la bonne réalisation des chantiers, de faire appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, de transport et d'élimination des déchets

connaître les situations d'urgence et être capable d'identifier toute situation anormale, notamment accident ou intoxication. Etre capable de définir la conduite à tenir dans ces situations et de la faire appliquer

Programme

Identifier les attentes des stagiaires sur la formation
Fixer les objectifs, limites, règles de la formation

Connaitre l'amiante, ses caractéristiques, ses propriétés et son utilisation

Connaitre les produits ou procédés de substitution à l'amiante

Connaitre les principaux textes relatifs à la prévention du risque amiante et connaitre les principales réglementations

Identifier les MPCA identifiés dans les documents transmis par le DO et être capable de critiquer ces documents.

Choisir la méthodologie de retrait et définir le processus

Réaliser l'évaluation du risque lié à une méthodologie de retrait

Etre capable de choisir et d'utiliser les équipements de protection individuelle selon les consignes établies

Assurer la mise le dimensionnement d'un confinement

Mettre à disposition les équipements nécessaires à la réalisation d'un chantier de désamiantage et s'assurer de leur mise en oeuvre

Vérifier le respect de la VLEP pour les travailleurs exposés à l'amiante

Contrôler le confinement avant le démarrage des opérations de désamiantage

Appliquer les procédures d'entrée et de sortie de zone

Rédiger et faire appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, de transport et d'élimination des déchets

Rédiger les notices de poste et le mode opératoire d'intervention sur amiante

Epreuves de validation

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Prévention des risques liés à l'amiante pour les personnels d'encadrement de chantier en sous-section 4

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2129788	Présentiel	RENNES	31/12/2025	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #2200264F